



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉQUIPES SAINT-VINCENT

I. LES CHIFFRES DE LA FÉDÉRATION EN 2022

En **2022**, la Fédération Française des Équipes Saint-Vincent, association loi de 1901 reconnue d'Utilité Publique, compte 66 membres c'est-à-dire 66 **associations indépendantes nommées Équipes Saint-Vincent**, réparties dans toute la France, qui conduisent des actions de proximité au service des populations en difficulté pour les accueillir et les accompagner vers l'autonomie.

La Fédération a un rôle d'assistance et de conseil pour ses équipes membres. Elle est le garant des valeurs défendues par Saint Vincent et accompagne les équipes évoluant à l'intérieur de ce cadre. En tant que tête de réseau, elle est force de proposition et d'évolution pour l'ensemble de ses membres. Elle a un rôle de veille stratégique et prospective.

La Fédération est gérée par un **Conseil d'Administration** composé de **13 membres bénévoles** élus par l'Assemblée Générale : **8 Conseillères Nationales** en charge d'une région, **5 membres du bureau exécutif** (une Présidente, 3 Vice-présidentes qui accompagnent les Conseillères Nationales, une Secrétaire générale), une chargée de mission immobilier et trésorerie ainsi que **notre aumônier**, le Père Jack Youssef – Lazariste, également membre du Conseil d'Administration.

Les Equipes sont réparties en 10 régions : Adour Océan/Aquitaine - Bretagne/Normandie - Est - Nord - Provence Nord - Provence Sud/Côte d'Azur - Auvergne/Rhône Alpes - Paris IDF Nord - Paris IDF Sud - IDF Ouest.

Lors de l'**AG annuelle qui s'est tenue en 2022**, les postes suivants du C.A ont été pourvus :

- **Conseillère nationale Ile-de-France Sud** : Diane QUERENET
- **Conseillère nationale Adour Océan** : Katia ROUSSILLE
- **Conseillère nationale Ile-de-France Ouest** : Monique AUDHOUI
- **Chargée de mission Immobilier et Trésorerie** : Anne-Laure CAMMEO JOHNSON

Chargées de mission :

En 2022, 1 nouvelle chargée de mission (CM) a rejoint la Fédération :

- ✓ **CM Stratégie et développement** : Marie Danglade

Cette nouvelle chargée de mission vient compléter l'équipe des 9 chargées de mission déjà en poste en 2021 :



- ✓ **CM Relecture Revue** : Anne-Marie Aoustin
- ✓ **CM Comptabilité des ESV** : Christine Pasquier
- ✓ **CM Livre sur les ESV** : Claire Renaudon
- ✓ **CM Prières et Parrainage** : Anne-Marie Taisne
- ✓ **CM Alpha**: Béatrice Ferrary & Chantal Bourgey
- ✓ **CM Alimentation** : Kathleen Zakka.
- ✓ **CM Congrès** : Joca Ary
- ✓ **CM Accueil de familles de détenus** : Geneviève Paul Cavallier
- ✓ **CM Revue** : Béatrice Sabatié-Garat

Nous sommes à la recherche de 2 chargées de mission pour nous accompagner dans :

- ✓ **Legs, donations et levée de fonds**
- ✓ **Formations**

En 2022, la Fédération a employé deux salariées à temps partiel pour l'accueil, le secrétariat et la communication. Emilie Ollivier, assistante communication en poste depuis 2010 et Christine Zaramella qui avait rejoint la FFESV le 8 novembre 2021 en CDI.

Christine Zaramella a démissionné en septembre 2022. Suite à ce départ, Emilie Ollivier a repris le poste d'assistante administrative et la FFESV a décidé de lancer un recrutement pour un poste de coordinatrice nationale, en octobre 2022. Afin de mener à bien ce recrutement, la FFESV s'est adjoint les services du cabinet de recrutement Ecclésia R.H. Le recrutement a abouti en janvier 2023 avec l'embauche d'une coordinatrice nationale, Magalie Moulin.

En 2022, et après une période de 2 ans de très faible activité, voire inactivité, 5 équipes ont été dissoutes officiellement (le Havre Ouest, Fécamp, Marly, Bordeaux et Beaune).

1 120 personnes bénévoles (-65 vs 2021) ont participé à la bonne marche du mouvement, dont **920 équipières (- 64 vs 2021)** qui ont cotisé et adhéré à la Fédération.

Les actions des **Équipes Saint-Vincent** ont été conduites essentiellement dans les domaines suivants :

- **Distribution Alimentaire, vestiaire, épicerie sociale.**
- **Formations FLE (Français Langue Etrangère) et Alphabétisation**, ateliers sociaux linguistiques, insertion sociale et culturelle pour les étrangers,
- **Soutien scolaire,**
- **Activités spécifiques pour les personnes âgées** (accès à l'informatique, ateliers mémoire, visites à domicile et en EHPAD) ;
- **Réinsertion sociale** pour les personnes en précarité par des activités en ateliers ;



- **Domiciliation administrative** des SDF et accueil ;
- **Aide aux jeunes femmes enceintes ou sortant de maternité** : contact avec les associations spécialisées et sensibilisation des équipes existantes à cette nouvelle pauvreté.
- **Accueil de familles de détenus** en attente de parler ;

II. LES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION EN 2022

Gouvernance :

- ✓ L'année 2022 a été marquée par le renouvellement d'une partie des membres du bureau :
 - Départ de la trésorière, Zoé Delapalme à l'expiration de son mandat (mars 2019 à mars 2022) à l'issue de l'A.G 2022 ayant approuvé les comptes 2021.
 - Départ de la Conseillère nationale Adour Océan, Catherine Cosset à l'expiration de son mandat (mars 2016 à mars 2022).
 - Nomination par l'A.G 2022 de 3 nouveaux membres : Katia Roussille, Monique Audhoui, Anne-Laure Cammeo Johnson, qui ont ensuite été nommées par le Conseil d'Administration aux postes respectifs de Conseillère Nationale Adour Océan, Conseillère Nationale Ile-de-France Ouest, Chargée de mission Immobilier et Trésorerie.
 - Renouvellement du mandat de Conseillère Nationale Paris Ile-de-France Sud : Diane Querenet
- ✓ Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois en 2022 :
 - 25 et 26 janvier 2022 : CA à Paris
 - 31 mars 2022 : CA de clôture des comptes à Paris
 - 14&15 juin 2022 : CA à Paris
 - 19&20 septembre 2022 : CA délocalisé à Strasbourg
 - 22&23 novembre 2022 : CA à Paris

La date du congrès, prévu initialement en mars 2020 a été reportée en avril 2023 : 3 au 5 avril 2023. Il a été décidé de rester sur le lieu initialement choisi, Fournols, ainsi que sur le thème d'origine : **En confiance, agissons ensemble**. L'année 2022 a été une année de préparation intense de ce congrès, avec une mobilisation très forte d'Emilie Ollivier, des membres du bureau, de la chargée de mission Congrès, avec le soutien des équipes de la région Auvergne-Rhône Alpes (Clermont-Ferrand, Lyon, Arbois, St-Flour, Châtillon-sur-Chalaronne)



Evolution des méthodes de travail :

- La FFESV a continué à utiliser la visio-conférence pour organiser certaines formations (Découverte du mouvement), participation de certaines CN aux Conseils d'administration en visio, organisation des **réunions de bureau hebdomadaires en présentiel, mais avec une intervention en visioconférence d'une conseillère nationale lorsque l'actualité le nécessite.**
- **Hébergement de l'ensemble des documents de travail de la Fédération dans le cloud avec Microsoft** (abonnement au tarif associatif), partage de dossiers au sein du bureau et avec les salariées, création de zone de partage avec les conseillères nationales (accès aux dossiers administratifs, aux tableaux récapitulatifs). Création d'adresses email par conseillères afin de pouvoir conserver les historiques et accéder de manière sécurisée aux documents de travail.
- Mise en place de questionnaire et de formulaires d'inscription en ligne : formation distribution alimentaire, formation accueil prisons, questionnaire pour la DIHAL etc.

Opération nationale de recrutement 2022

L'opération nationale de recrutement a été conduite pendant le mois de septembre 2022. Nous avons enregistré **environ 30** demandes spontanées de bénévolat sur le site internet.

En 2022, 50 équipières et 45 bénévoles ont été recrutées sur l'ensemble de la France

Le recrutement est une **nécessité incontournable** permettant de garantir la **pérennité des équipes** et le **renouvellement des cadres dirigeants**.

Afin d'aider les équipes dans leurs opérations de promotion et de recrutement, la FFESV a mis à disposition en 2022 **gratuitement et sur simple demande** des équipes **du matériel promotionnel comme les kakémonos, les nappes, les banderoles, les tours de cou, les badges, ainsi que les flyers personnalisés à l'équipe qui en faisait la demande.**

Label IDEAS (Institut du développement de l'Ethique et de l'Action pour la Solidarité)

En novembre 2021, le label a été renouvelé avec succès, après de nombreuses réunions de travail et d'actions pour se mettre en conformité avec leurs 90 bonnes pratiques. Le label devra être renouvelé en 2025. Un suivi est réalisé par IDEAS et deux réunions ont eu lieu en 2022 avec nos conseillers afin de faire le point sur les activités de la FFESV et nos pratiques. Ils nous ont sensibilisé lors de ces 2 rendez-vous sur l'importance des mesures d'impact de nos actions et sur la prise en compte de critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'ensemble des actions menées par la FFESV et les ESV sur le terrain

Ce label est important pour la Fédération pour obtenir des subventions car il est un gage de sérieux vis-à-vis des financeurs et des organismes auxquels la Fédération fait appel.



Immobilier

Suite à l'audit immobilier mené en 2021, on a constaté que 13% des équipes Saint-Vincent sont logées par la Fédération, 46% par les Paroisses, Diocèse et Archevêché et 25% par des Organismes publics ou semi-publics (mairie, Organismes HLM, organismes pénitentiaires, etc.).

Certains actifs immobiliers appartenant à la FFESV arrivent en fin de cycle et nécessitent des investissements importants :

- Aire sur la Lys (réfection de la façade, du toit et changement des huisseries : montant estimé des travaux : 75 000 euros (3 devis)
- Arcachon : 60 000 euros (ravalement de façade, étanchéité, réfection toiture...)
- Le local de Bordeaux est vacant : des pistes sont à l'étude pour le partager avec une autre association ou le louer à un tiers

Certains immeubles sont loués à des associations tierces avec un loyer très bas (studios à Montrouge loués à l'Association Sainte-Geneviève). Les loyers facturés par la FFESV aux Equipes ou à ces associations tierces ne couvrent pas les frais et les taxes liées à la propriété de ces immeubles. **Le parc immobilier est une source de coûts significatifs pour la FFESV mais qui permet aux Equipes d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions possibles. Une réflexion s'impose cependant au vu des montants importants à investir dans l'immobilier et leur rendement inexistant.**

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est constitué par **4 membres** : 2 personnes indépendantes de la FFESV (Marie-Catherine Scheidecker et Marie-Pia Vitoux), de la trésorière nationale et de la secrétaire générale de la FFESV. Le comité d'audit s'est réuni une fois en mars 2022.

Formations

Au cours de l'année 2022, le bureau de la **Fédération a organisé des formations en distanciel et a repris l'organisation de formation en présentiel** :

Formations dispensées par le Bureau national de la Fédération

Mardi 15 Mars 2022 : ½ journée Formation « **Découverte du mouvement** » (*Zoom*)

Mardi 17 Mai 2022 : Formation « **Nouveaux Bureaux** » (*Paris*)

Jedi 29 Septembre 2022 : Formation « **Distribution Alimentaire** » (*Paris*)

Jedi 13 Octobre 2022 : Formation « **Découverte du mouvement** » (*Zoom*)

Jedi 17 Novembre 2022 : Formation « **Alpha** » (*Paris*)

Jedi 1^{er} décembre 2022 : Formation « **Accueil de familles de détenus** » (*Paris*)

Mardi 13 décembre 2022 : Formation « **Découverte du mouvement** » (*Lyon*)



Partenariat entre la FFESV – Permis de Construire – Hiver Solidaire à Saint-Nazaire

Renouvellement de la convention de Mise à disposition d'un local appartenant à la FFESV pour accueillir pendant 1 an l'association « Permis de construire » (association de réinsertion de délinquants) la journée et « Hiver Solidaire » la nuit (accueil de SDF).

Relations avec la Famille Vincentienne (FAMVIN) :

La FFESV a participé à la **rencontre de la coordination vincentienne** : Famille Vincentienne (FAMVIN) le 24/11/2022. Cette réunion d'une journée permet de réfléchir sur les objectifs de la FAMVIN et de resserrer les liens notamment avec les différents mouvements de cette famille. Ces rencontres favorisent les mises en relation pour des projets ciblés, type l'aide aux jeunes mères en situation de précarité.

Communication

- **2 Flash Infos** ont été élaborés et envoyés aux ESV (avril, et octobre)
- **4 numéros de la Revue des Équipes Saint-Vincent** sont parus en 2022
 - * 45 – Les formations
 - * 46 – Nos défis d'aujourd'hui
 - * 47 – Témoignages de bénévoles
 - * 48 – En route vers le congrès
- Le **Bulletin Relation n° 63** a été adressé uniquement en emailing à l'ensemble de nos donateurs à la mi-mai (*).

(*) 5 423 envois par mail via Mail jet dont 4 135 avec le fichier d'adresses « Mes Opinions ».

Le **Bulletin Relation n° 64** a été adressé à l'ensemble de nos donateurs avant Noël (*). Outre le fait qu'il permet aux équipes demandeuses, de financer l'achat de matériel ou la réalisation de travaux, il constitue en même temps un excellent support de communication pour faire connaître nos actions. La Fédération insiste sur la nécessité que le fichier donateurs soit enrichi par les équipes elles-mêmes, en « contrepartie » de leur demande de soutien financier.

(*) envoi de 1 870 exemplaires papier, 5 337 envois par mail via Mail jet dont 3 958 avec le fichier d'adresses « Mes Opinions »

- La **carte de vœux**, s'est écoulée à 1 800 exemplaires sur les 1 800 commandées
- La **pièce de théâtre « Panique au Plaza »** a été jouée au profit des Équipes Saint-Vincent par la Compagnie des 7 de la Cité le 30 mars 2022. Les membres du C.A ont assisté à cette représentation ainsi que des équipières. 705 euros ont été récoltés



- Le *site internet* de la Fédération a comptabilisé 15 223 vues en 2022 ;
- La *page Facebook de la Fédération* compte 931 amis au 30/04/2023, et 14 ESV ont une page Facebook (6 sont fonctionnelles et 8 ne le sont pas).

Financement

Le financement de la Fédération provient des *cotisations* versées par les équipes, des *subventions publiques, des dons et des legs privés*.

La *subvention* obtenue par la Fédération, suite à la convention pluriannuelle signée le 4/11/2022 avec la DIHAL - Délégation Interministérielle à l'Hébergement et l'Accès au Logement - permet à la Fédération de financer partiellement les salaires et charges des deux salariées, une partie des formations destinées aux équipières (formation, hébergement et trajets), des frais d'animation et de communication.

La Fédération a signé avec la DIHAL une *Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO)* et s'est engagée à :

- ✓ **Animer, soutenir et promouvoir les Equipes Saint-Vincent**
- ✓ **Mettre en place des actions d'aide et de soutien à destination des femmes en pré/ou post-maternité en hébergement d'urgence**
- ✓ **Développer des actions pour améliorer la qualité de vie des publics hébergés à l'hôtel et/ou dans des centres d'hébergement d'urgence.**

L'aide du fonds de dotation privé « Chant des Etoiles » qui suit le travail de la Fédération depuis plusieurs années est arrivée à échéance fin 2021.

La solidarité et l'entraide entre équipes d'un point de vue financier s'est poursuivie en 2022, avec également des dons pour l'organisation du congrès 2023. Cette initiative permet à des équipes disposant de fonds propres d'aider d'autres équipes qui ont des besoins ponctuels de financement. Elle est très importante et doit être encouragée car elle est le signe d'un engagement fort dans l'adhésion à un seul et même mouvement.

La Fédération contribue de manière équivalente pour toutes les régions au *financement des journées régionales*, moment important de rassemblement annuel de toutes les équipes d'une même région. Ces journées sont l'occasion d'échanger leurs expériences, leurs réussites et leurs échecs, de faire le point sur les projets en cours et de partager un moment festif.

Le détail de la situation financière et des comptes de la Fédération est repris dans le rapport financier.



Leg de l'équipe Saint-Vincent de MENTON

L'équipe Saint-Vincent de Menton a reçu un leg de 50 000 euros et a fait un don à la FFESV de 10% conformément aux statuts.

Comptes des Conseillères Nationales

En 2022, la FFESV a ouvert auprès de sa banque (Banque Transatlantique) des sous-comptes bancaires au nom de chacune des conseillères nationales pour les régions. En parallèle, les Conseillères Nationales ont clôturé les comptes-courants liés à leurs mandats qu'elles avaient dans différentes banques. Cette nouvelle organisation a pour objectif de simplifier les rapports financiers entre la FFESV et ses C.N, et de faciliter les transitions lors des changements de mandats.

Gestion des comptes dépôt des équipes

Depuis plusieurs années, la FFESV gère, pour le compte de 5 équipes (Bordeaux, Châtillon, Lille, Metz et Notre Dame de Grâce de Passy) des fonds issus de legs confiés par ces équipes à la Fédération. Ces placements sont gérés par le CIC Banque Transatlantique et des intérêts sont reversés chaque année aux équipes. La gestion exclusivement obligataire sans risque et la conjoncture actuelle ne permettant plus de couvrir, dans les marchés actuels, les frais de gestion et les droits de gardes du portefeuille, le bureau de la Fédération, sur les conseils de la Banque Transatlantique, a donné ordre de liquider le portefeuille obligataire, de clôturer le mandat de gestion et de garder ces sommes sur le compte courant du Compte Dépôt Equipes. Il n'y a pas eu d'évolution en 2022 et pas de versement d'intérêt.

Statistiques de la Fédération

Depuis plusieurs années, un recensement systématique et anonyme de renseignements sur le public accueilli a été mis en place auprès des équipes dans le but d'établir des statistiques permettant de cerner avec précision le profil des personnes accueillies et d'être en adéquation avec leurs besoins et leurs demandes.

Elles sont indispensables aux équipes pour connaître l'évolution des publics accueillis et ainsi faire évoluer les ESV dans le sens de leurs besoins.

Ces statistiques fournissent également, au niveau régional et national, un recensement global du public en précarité et constituent un outil à forte incidence sur les orientations et les ajustements nécessaires dans l'organisation et les objectifs généraux du mouvement.

Elles permettent de transmettre aux pouvoirs publics et aux financeurs des données chiffrées et de contribuer ainsi significativement aux débats sur les politiques générales de lutte contre la précarité. Enfin, le corollaire obligé des demandes de subventions ou de financements privés est l'établissement de chiffres et de statistiques générales sur le public accueilli, qui sont de plus en plus exigés à l'appui de ces demandes.

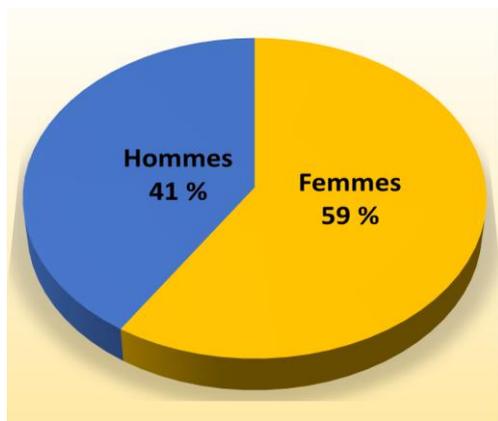


Ce recensement de données statistiques représente un surcroît de travail pour les équipes qui doivent être remerciées pour leur participation, plus importante d'année en année.

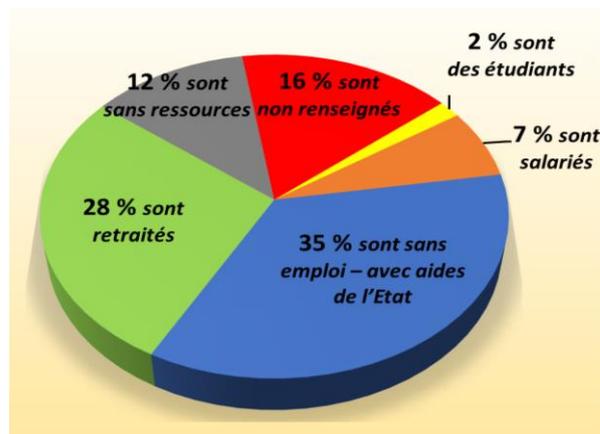
Les chiffres 2022 sont en cours de consolidation, avec l'enregistrement des D.A envoyés par les équipes. En 2021, nous avons pu accueillir 63 730 personnes, versus 56 000 en 2020 (Covid) et 129 000 en 2019. Cette baisse s'explique en partie par la fermeture définitive des certaines équipes, la suspension des certaines activités (visite de famille de détenus en attente de parler) et la reprise au ralenti d'activités post-covid.

Ci-dessous le profil des accueillis en 2021, sur la base d'un échantillon de 4 540 personnes

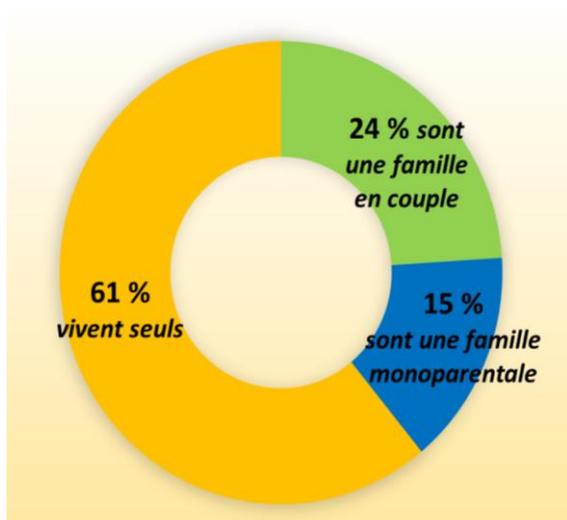
Répartition H/F des



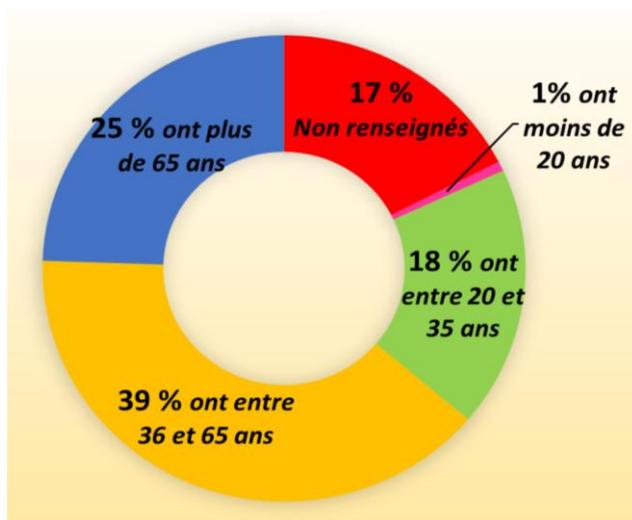
Répartition des accueillis par ressources



Répartition des accueillis par leur situation familiale



Répartition des accueillis par âges





Accueil Louise & Rosalie.

La FFESV est - en tant que membre fondateur aux côtés de la Société Saint Vincent de Paul et des pères Lazaristes - membre du Conseil d'Administration de l'association Louise et Rosalie.

L'année 2022 a été une année de plein fonctionnement de l'association Louise et Rosalie dont le centre d'accueil pour femmes à la rue ou mal logées a ouvert ses portes le 12 novembre 2020.

En 2022, le centre d'accueil Louise et Rosalie (situé au 97 rue de Sèvres, 75006 Paris) a été ouvert :

- Du mardi au vendredi de 9h à 12h30
- Le dimanche de 10h à 14h30
- Le jeudi après-midi de 14h à 17h

255 (vs 209 en 2021) permanences ont été assurées pendant l'année 2022. 180 (vs 129 en 2021) femmes différentes ont appuyé sur l'interphone du 97 rue de Sèvres. Elles sont orientées par le 115, les paroisses, les bagageries, amenées par une amie, ou prévenues par le bouche-à-oreille.

3757 passages ont été enregistrés en 2022. La moyenne des permanences de semaine tourne autour de 18/20 accueillies, celles des dimanches entre 25 et 27, et il y a eu 2 permanences à plus des 30 personnes. Les permanences de semaines proposent un copieux petit déjeuner, services de douche et de lessive ; celles du dimanche, un bon déjeuner. Divers ateliers ont lieu la semaine (musique, chant, confection de bijou et arts créatifs).

Les profils des femmes accueillies n'ont pas beaucoup changé. La fragilité psychologique à des degrés divers reste une de leurs caractéristiques principales, accompagnée d'une grande solitude affective et d'une vie plus que précaire.

Les Équipes Saint-Vincent à l'international - AIC (Association Internationale des Charités)

L'AIC, organisation internationale qui regroupe les Équipes Saint-Vincent de **53 pays**, soit **100 000 femmes bénévoles dans le monde**, est représentée auprès de grandes organisations comme l'UNESCO ou le Conseil de l'Europe. La FFESV est le représentant de l'A.I.C en France.

En 2022, l'A.I.C a mené les actions suivantes :

- **Soutien à l'Ukraine** : il y a eu un grand élan de solidarité au sein du réseau AIC, notamment de la part des équipes de l'AIC France (Equipes Saint-Vincent en France) qui ont contribué à hauteur de 8.500 euros. Cette aide a permis aux volontaire AIC d'Ukraine d'apporter un soutien précieux aux réfugiés et autres victimes de la guerre, à l'ouest comme à l'est du pays : logement, nourriture et biens de première nécessité, aide administrative et appui pour la recherche d'un emploi.

Par ailleurs, la FFESV a accueilli pendant deux mois une jeune femme ukrainienne de 20 ans, Lisa, étudiante en médecine, dans les locaux des Filles de la Charité, que nous remercions pour leur générosité. Au bout de ces 2 mois, Lisa a souhaité repartir en Ukraine.



- **Soutien au Liban** : grâce aux nombreux dons reçus, notamment d'équipes de l'AIC France, les volontaires AIC du Liban ont pu continuer à soutenir la scolarisation d'enfants issus de familles impactées par l'explosion de 2020 et durement touchées par la terrible crise économique et politique que traverse le pays. Elles ont aussi pu initier un nouveau projet de formation professionnelle destiné à faciliter l'insertion sur le marché du travail de jeunes ayant quitté l'école avant l'obtention de leur bac. Diverses formations à un métier manuel leur sont proposées (mécanique, l'électricité, aide à domicile pour seniors ou personnes malades, accompagnement de la petite enfance, service hôtelier, prothèse ongulaire ou couture).
- **Un appel à projets** a été lancé pour le **Prix Dominique 2022** afin d'encourager des **actions concrètes en faveur du développement durable** pour prendre soin de notre Maison Commune. 2 projets ont été primés : un projet de verger communautaire au Cameroun (plantation d'avocats) et un projet de potagers biologiques au Pérou.
- Présentation d'un **témoignage sur la situation des veuves à Madagascar** par Rose de Lima Ramanankavana lors d'un **Forum de la société civile organisé à l'occasion d'une session de la Commission du développement social à l'ONU (02/2022)**. Le thème de ce Forum était « *Aperçu mondial de la pauvreté, la dignité humaine et le bien-être* ». À la suite de ce témoignage la possibilité pour les femmes d'Afrique d'accéder à la propriété foncière a été mise à l'ordre du jour de la prochaine session.

III. PERSPECTIVES 2023

Un enjeu important est le **renouvellement** d'une partie des membres du **bureau de la FFESV** :

- **Secrétaire Générale,**
- **Trésorière (fonction actuellement occupée par la chargée de mission Immobilier et Trésorerie),**
- **Vice-Présidente Centre**
- **Certains membres du CA :**
 - **CN Paris Ile-de-France Nord,**
 - **CN Aquitaine,**
 - **CN Bretagne-Normandie,**

Ainsi que le recrutement des chargées de mission indispensables à la vie de la fédération et des équipes :

- **Formation,**
- **Legs et donation,**
- **Levée de fonds,**
- **Revue,**
- **Alphabétisation.**



L'idéal est d'avoir des membres du Conseil d'administration et des chargées de mission issues des équipes et du terrain. Les outils de travail à distance permettent d'alléger les trajets et le temps pour accomplir ces fonctions et d'avoir des personnes de toute la France dans ces fonctions.

Les **objectifs pour 2023** ont pour but de poursuivre les chantiers initiés et d'y adjoindre de nouvelles initiatives afin d'améliorer le fonctionnement des équipes et de garantir la réussite de leurs projets :

- **Convention avec la DIHAL :**
 - Poursuite des actions des équipes auprès des jeunes mères en situation de précarité
 - Mise en place de partenariat avec des associations spécialisées sur cette population
 - Recherche d'un local en région parisienne pour ouvrir un centre d'accueil de jour pour jeunes mères en situation de précarité
- **Développement de nos relations avec les pouvoirs publics, les instances religieuses et les autres associations caritatives** afin d'être mieux connues et pouvoir développer des partenariats
- **Bilan du Congrès des Équipes Saint-Vincent organisé en 2023** et nouvel élan pour les équipes grâce à cet événement fédérateur.
- **Intégration de la coordinatrice nationale en charge de la communication**, mise en place d'un plan de communication et identification des actions prioritaires : évolution du logo, refonte du site internet, développement de la notoriété, la présence sur les réseaux sociaux, recrutement etc...
- **Remontée de « belles histoires »** de la part des Equipes afin de valoriser nos actions via la revue des ESV, la page Facebook, le site internet ... Et dans un objectif de nourrir des études d'impact.
- **Evolution de la revue :** nouvelle maquette, papier recyclé, diffusion auprès des donateurs